

Vol. 46 N° 21 Hearst ON - Jeudi 2 septembre 2021 - 2,86 \$ + TPS

**Imposition d'un passeport vaccinal
à compter du 22 septembre !**

**Comment régler la crise
du logement à Hearst ?**



Page 2

**Incitatif pour une optométriste...
la Ville n'est pas prête !**



Page 3

**Hearst sur les planches : un festival
hors pair en pleine pandémie !**



Page 5



Page 13

21-268



Promenez-vous en ultime confort et en
sécurité avec le **FORD EXPEDITION XLT** !
Le véhicule parfait pour vos voyages en famille !

Achetez-le
pour

499 \$

aux 2 semaines
72 mois @ 2,99 %

Famille de 8 ? Pas de problème !



888 362-4011 Hearst • 888 335-8553 Kapuskasing • Lecoursmotorsales.ca

Ford présente le passeport vaccinal

Par Jean-Philippe Giroux

Le premier ministre de l'Ontario, Doug Ford, accompagné de la ministre de la Santé, Christine Elliott, et du médecin hygiéniste en chef, le Dr Kieran Moore, annonce l'implémentation d'un système de passeport vaccinal à compter du 22 septembre à 0 h 01. La preuve de vaccination sera nécessaire afin d'accéder à certaines entreprises et certains lieux publics, dont les restaurants et bars, les espaces de réunion, les salles de concert ainsi que les installations destinées aux activités physiques.

Les Ontariens devront avoir reçu la deuxième dose d'un vaccin contre la COVID-19 depuis 14 jours et présenter la preuve vaccinale en plus d'une carte d'identité avec photo afin d'entrer dans les établissements publics où le passeport est exigé. « Selon les dernières données probantes et les meilleures recommandations d'experts, le certificat de vaccination augmente nos chances de ralentir la propagation du virus

tout en évitant le retour au confinement », déclare Doug Ford.

Il précise que le passeport vaccinal sera un « outil temporaire » afin de lutter contre la quatrième vague de la COVID-19 et qu'il ne sera pas utilisé « un jour de plus que nécessaire ».

Mme Elliott annonce que la nouvelle politique de vaccination suivra deux étapes. Dès le 22 septembre, le certificat de vaccin pourra être téléchargé en mode PDF. Ensuite, à partir du 22 octobre, le gouvernement mettra en œuvre un passeport vaccinal rehaussé avec un code QR combiné à une application de vérification.

« Notre approche met l'accent sur les lieux intérieurs où il y a des risques élevés et où le port du masque ne peut être possible en tout temps, explique-t-elle. Mais je veux être claire : jamais les citoyens ne seront refoulés d'un hôpital, d'un milieu de soins, d'une pharmacie. » De plus, des exemptions médicales seront

respectées.

Le médecin hygiéniste en chef souligne le fait que la vaccination est l'un des outils indispensables afin d'éviter que la situation ne s'aggrave. « La mise en application d'un certificat de vaccination est une étape importante pour doter la population des outils dont ils ont besoin pour limiter la propagation, assurer leur sécurité et garder la province ouverte et opérationnelle », commente le Dr Moore.

Changement de position

M. Ford et Mme Elliott ont mentionné durant les derniers mois que le gouvernement ne planifiait pas suivre l'exemple des autres provinces. D'ailleurs, M. Ford a déclaré cet été que la création d'un passeport vaccinal aurait comme conséquence de diviser la société. Mais, lors du point de presse du 1er septembre, il a insinué qu'il voulait un système de preuve vaccinale depuis longtemps.

La pression sur le premier

ministre de la part de médecins, de spécialistes des maladies infectieuses et de groupes d'entreprises a poussé le gouvernement actuel dans une nouvelle direction. Lorsqu'il a compris que le gouvernement fédéral ne va pas mettre de l'avant un passeport vaccinal immédiatement, avant l'élection du 20 septembre, il a décidé de travailler sur une preuve vaccinale à l'échelle de la province.

« Il y a des mois de cela, tous les premiers ministres ont discuté et voulaient des passeports vaccinaux et là, ce gouvernement fédéral a décidé de déclencher une élection non nécessaire, en plein milieu d'une quatrième vague et, il y a trois semaines, a annoncé que le passeport vaccinal n'allait être en action qu'après le 24 septembre », raconte le premier ministre, ajoutant qu'il serait plus facile de voyager avec un passeport fédéral qu'avec treize différents papiers vaccinaux.

Élection fédérale : contrairement au reste de la région, Hearst vote libéral !

Par Steve Mc Innis

Au cours des deux dernières élections fédérales, alors que le comté d'Algoma-Manitoulin-Kapuskasing votait largement orange, la population de Hearst aurait fait élire la candidate du parti libéral. Est-ce que le nouveau candidat libéral saura charmer, lui aussi, la population de Hearst le 20 septembre prochain ?

Dans le comté d'Algoma-Manitoulin-Kapuskasing, Carol Hughes sollicitera un cinquième mandat. La représentante du Nouveau parti démocratique avait mordu la poussière lorsqu'elle s'était présentée la première fois en 2006. À l'époque, le libéral Brent St-Denis avait eu le meilleur. Toutefois en 2008, elle a eu droit à une revanche, obtenant cette fois-là plus de

votes que le libéral Brent St-Denis qui était à la Chambre des communes depuis 1993.

Lors des deux derniers scrutins, soit ceux de 2015 et 2019, la candidate libérale Heather Wilson a obtenu plus de votes que Carol Hughes à Hearst. En 2019, Lac Ste-Thérèse, Jogues et Smooth Rock Falls avaient aussi offert une majorité à la libérale.

Élection 2021

Les personnes de 18 ans et plus sont invitées à la boîte de scrutin le 20 septembre prochain pour élire un 44e gouvernement.

Le comté sera disputé par six candidats de six partis différents. Carol Hughes sollicitera un autre mandat sous la bannière du Nouveau Parti démocratique. Stephen Zimmermann, un ancien enseignant au secondaire du

canton de Laird, représentera le Parti vert alors que Clarence Baarda est candidat pour le Parti l'Héritage Chrétien.

Duke Peltier est candidat pour le Parti libéral du Canada, et John

Sagman représente le Parti conservateur du Canada.

À la dernière minute, Harry Jaakelainen a enregistré sa candidature pour représenter le Parti populaire du Canada.

Résultats par communauté - Élection du 21 octobre 2019

	Vert	NPD	Conservateur	Libéral
Hearst	114	839	442	1150
Mattice	11	154	42	93
Lac Ste-Thérèse	4	27	10	38
Calstock	9	40	17	38
Jogues	6	36	27	53
Constance Lake	4	97	4	28
Kapuskasing	120	1625	879	1185
Smooth Rock Falls	27	220	170	245
Opasatika	0	53	14	25
Moonbeam	20	176	119	173
Val Rita	8	84	40	46
Harty	2	56	37	36
Strickland	0	21	2	9
Fauquier	9	100	34	70

*Données calculées selon le site elections.ca



**MEUNIER
CARRIER**
— LAWYERS —

151, AVENUE SECOND
TIMMINS, ON P4N 1E8
TÉL: 705-531-5500
WWW.MCLAWYERS.CA
RETROUVEZ-NOUS
SUR FACEBOOK

ACCIDENTS DE VOITURE - BLESSURES CORPORELLES
DÉCÈS INJUSTIFIÉS - RÉCLAMATION D'INVALIDITÉ
LITIGES EN MATIÈRE D'ASSURANCES - LITIGES EN SUCCESSION
DROIT DU TRAVAIL - DROIT DE LA FAMILLE



David Carrier, B.A. (Hons), J.D.
dcarrier@mclawyers.ca

Jay Meunier, B.A. (Hons), LL.B.
jmeunier@mclawyers.ca

« Le logement, c'est quelque chose dont personne n'est responsable » - Marc Bédard

Par Jean-Philippe Giroux

Connaissez-vous quelqu'un qui se tire les cheveux à force de chercher un logement? Faites-vous partie du groupe de gens qui n'arrivent pas à trouver une maison qui entre dans son budget? La crise du logement dans la ville de Hearst n'est pas un nouveau phénomène, mais la pandémie n'a certainement pas aidé. Il est difficile d'identifier la source du problème, puisque les facteurs économiques qui engendrent la crise sont multiples : l'appauvrissement des ménages, la demande en hausse et l'offre stagnante, les prix de maisons et d'hypothèques trop élevés, etc. Marc Bédard, vice-recteur et professeur en économie à l'Université de Hearst (UdeH), éclaire les causes et conséquences de la crise du logement présente à Hearst et dans d'autres villes canadiennes où les résidents font face à des enjeux similaires en matière de location et d'achat immobilier.

Le début de la crise

Depuis quelques années, il y a une augmentation des demandes de logement à Hearst, en partie à cause de la hausse du nombre d'étudiants internationaux qui occupent des logements temporaires. Il y a cinq ans, les étudiants du niveau postsecondaire étaient surtout des gens de la région qui ne cherchaient pas de logement. De nos jours, environ 30 à 40 élèves de l'extérieur sont hébergés en ville, ce qui limite les options pour les autres résidents à la recherche d'un appartement. « Ça augmente la demande et, comme on est petit, ça ne prend pas grand-chose pour augmenter la demande »,

dit M. Bédard.

Tout revient à l'argent

Le prix des maisons a monté un peu partout au Canada et il est devenu plus compliqué d'accéder à un logement, ce qui en oblige plusieurs à rester où ils sont plus longtemps que prévu, en attendant une baisse. De plus, les coûts de construction ont augmenté au cours des dernières années, décourageant la vente et la création de logements. « Ça fait longtemps qu'on connaît cette situation », avoue le professeur.

Pour savoir si la crise sera temporaire, il faut déterminer quels sont les effets de la flambée des prix à court et long terme. M. Bédard explique que la hausse en question est extrêmement dangereuse, surtout lorsqu'on la compare à la crise économique de 2008.

« Une chose qui est dangereuse, concernant ce qui se produit en ce moment, c'est que l'inflation a tendance à augmenter, dit-il. Ça va mettre une pression pour augmenter les taux d'intérêt sur les prêts, par exemple. C'est très dangereux quand le prix des maisons est élevé et les gens s'achètent quand même une maison, mais qu'ils sont à la limite de ce qu'ils sont capables de payer. »

Si la situation permettait la construction de nouveaux logements, la crise actuelle aurait pu être moins visible, mentionne le professeur. Toutefois, il n'a pas été évident de construire et de rénover des logements en temps de pandémie, surtout quand le prix du bois a été « un peu fou ».

« Présentement, les gens sont à la

limite de leur crédit. Si on fait une analyse de ce que les gens doivent en général, au Canada, on est très limité dans ce qui reste. C'est-à-dire, la plupart des gens sont au maximum dans leur crédit et ça, c'est toujours dangereux parce que ça fait en sorte que n'importe quel mouvement à la hausse des prix d'intérêt peut être catastrophique. »

Intervention gouvernementale

En ce qui concerne le logement à coûts moindres ou financés, le gouvernement de l'Ontario et du Canada serait en mesure d'intervenir. Néanmoins, les besoins en logement sont pour tout le monde, riches et pauvres. Selon M. Bédard, il faut que le changement soit systémique afin de résoudre le problème.

« La solution facile, c'est de dire que le gouvernement va régler le problème et oui, le gouvernement pourrait régler certains de ces problèmes, mais ce n'est pas en intervenant de façon très précise, explique-t-il. Le danger à

intervenir de façon pointue, dans ces cas-là, c'est que tu intervies, tu remplis les poches d'argent à des promoteurs immobiliers et, après, tu espères que ça va donner des résultats et, en général, ça n'en donne pas. »

Aussi, lorsque l'aide financière passe par un projet de construction, il faut des années avant que ça fasse effet sur l'économie immobilière locale et, avec la hausse des prix liés à la construction, il est fort probable que les logements soient loués à des prix au-dessus de la norme pendant quelques années après la finalisation du projet. « Le système, présentement, dans son ensemble, ne favorise pas la création de logements », insiste-t-il. « Ce n'est pas juste une affaire qui réglerait ça. »

M. Bédard précise que, en dehors des discours économiques, il faut voir la crise du logement comme un enjeu humain, surtout lorsque les personnes les plus affectées sont obligées de regarder à l'extérieur de la ville pour se trouver une demeure.



Photo : uhearst.ca

PPO : arrestation près de Jogues

Par Jean-Philippe Giroux

La Police provinciale de l'Ontario (PPO) est intervenue le 26 août à la suite d'un incident de dispute conjugale dans une résidence située sur la route 583 Sud, près de Jogues. L'intervention a mené à l'arrestation d'une personne de 61 ans de Jogues, qui était en détention policière en date du 27 août. Ce dernier a reçu 11 accusations, dont une pour voies de fait. « La PPO ne divulguera pas le nom de l'accusé afin de protéger l'identité de la victime », est-il

publié dans le communiqué du 31 août au sujet de la personne accusée, qui devait comparaître le 1er septembre devant la Cour de justice de l'Ontario à Cochrane.

Par l'entremise de la perquisition, des membres de la PPO ont accusé l'individu de profération de menaces de mort ou de lésions corporelles; de profération de menaces de dommage matériel; d'entreposage négligent d'une arme à feu, d'une arme, d'un

dispositif ou de munitions interdites; de possession de substances illicites aux fins de trafic; de possession d'une arme à feu prohibée ou à autorisation restreinte dans un lieu non autorisé; de possession de biens criminels d'une valeur de moins de 5000 \$; et de méfait pour destruction ou endommagement des biens. Une partie de la route 583 Sud a été fermée pendant quelques heures afin d'effectuer l'intervention. Le 27 août, la PPO

a rassuré, via Facebook, les citoyens de Hearst et des environs en affirmant « qu'il n'y a aucune menace à la sécurité publique » et qu'une personne était détenue.



Photo : iheartradio.ca

Éditorial : La patience de tout le monde est à bout !

Par Steve Mc Innis

À moins que je me trompe, une pandémie de cette ampleur est une première pour tout le monde. Et la COVID-19 ne semble pas vouloir se terminer de sitôt. Les 18 derniers mois ont semblé être une éternité et la patience de monsieur et madame Tout-le-Monde est grandement affectée.

Les spécialistes de la santé mentale avaient levé les drapeaux rouges dès que les premières restrictions sanitaires ont été mises en place par les gouvernements. Si plusieurs personnes en ont fait fi au début, voilà que la majorité de la population commence à ressentir un essoufflement.

On en parle tous les jours aux nouvelles de la télévision, de la radio et des journaux comme si plus rien d'autre ne se passait sur la planète. On n'en peut plus ! Et, je pense qu'on n'en peut plus de la mauvaise foi de plusieurs individus qui utilisent la pandémie pour avoir un peu d'attention. Il faut arrêter de mettre la lumière sur ces gens. Soyons plus intelligents et mettons l'accent sur l'importance d'être vacciné et surtout de rassurer les personnes qui ont peur.

Le monde est à fleur de peau ! Et, je dirais, avec raison. La COVID-19 prend toute la place, les règlements changent presque chaque semaine. Ici, il faut le masque, là tu n'es plus obligé, laves tes mains, des employés sont en surcharge de travail pour combler la pénurie d'employés et remplacer les profiteurs de PCU, difficulté à trouver certains produits. La vie sociale est grandement affectée et comme si ce n'était pas assez, Trudeau lance une élection ! Avions-nous vraiment besoin d'une élection en ce moment ?

Certes, la patience est grandement affectée, et de surcroît, la violence semble prendre de plus en plus de place. On ne remerciera jamais assez Donald Trump pour ça. L'ex-président des États-Unis a pratiquement banalisé la violence. Il y a maintenant beaucoup de colère et de frustration non seulement au Canada, mais partout dans le monde.

Le seuil de patience pour chaque personne est différent, mais actuellement, tout le monde est affecté de près ou de loin. Il est évident qu'un être humain qui croise des personnes de mauvaise humeur tous les jours va finir par être affecté lui aussi. C'est une roue qui tourne.

On ressent facilement la fatigue des individus par leur voix et

leur manque d'entrain et d'intérêt. C'est flagrant au téléphone, entre autres.

Je fais grandement partie de la moyenne. Après trois semaines de vacances, j'ai plusieurs passes de fatigue, d'impatience et de mauvaise humeur. On a beau faire attention, mais ça finit toujours par ressortir. Mon impatience envers les individus violents, défaitistes et imbéciles a vraiment atteint ma limite ; elle est même largement dépassée ! J'ai toujours été un grand défenseur de la liberté d'expression, mais là, les conspirationnistes, pu capable ! Ici, pas de danger de les froisser, car ce groupe de personnes ne lit pas le journal. Pas certains qu'ils savent lire, même.

Lors de notre périple en Gaspésie pour nos vacances, les membres de ma famille et moi avons parcouru plus de 4000 kilomètres et laissez-moi vous dire que le tempérament de la population est assez égal partout. Est-ce qu'on peut en vouloir aux gens du service à la clientèle ? Non... ils sont fatigués, débordés et travaillent toujours sous pression. Les entreprises aimeraient bien recevoir les touristes comme auparavant, mais c'est impossible étant donné qu'une personne effectue le travail de trois.

Autre chose constante d'une province à l'autre, ce sont les campagnes promotionnelles pour trouver du personnel. Les vendeurs de pancartes « À la recherche d'employés » doivent faire la passe par les temps qui courent. Les blocs publicitaires des stations de radio sont presque uniquement consacrés à la recherche d'employés.

Les planètes ne sont pas convenablement alignées. Les techniques de respiration sont de mise et il faut apprendre à vivre différemment parce qu'on ne retournera pas à la normale aussi rapidement qu'on aurait voulu le croire.

Plus que jamais, il faut éviter le Je, Me, Moi, et être patient avec son prochain en se mettant à leur place deux minutes. Il n'y en aura pas de facile. Soyons solidaires. J'ai justement modifié une expression à ce propos : pourquoi ne pas remettre à demain ce qu'on n'est pas capable de faire aujourd'hui !

Steve Mc Innis

réseau@presse
médias professionnels de l'info locale

FIER MEMBRE

LES
Médias
de l'épinette noire INC.

JOURNAL
LE NORD

CINN911.com

Équipe

Steve Mc Innis

Directeur général et éditeur
smcinnis@hearstmedias.ca

Marie-Claude Chabot

Directrice adjointe/comptabilité
mmongrain@hearstmedias.ca

Jean-Philippe Giroux

Elsie Suréna

Awa Dembele-Yeno

Charles Ferron

Journalistes
journaliste@hearstmedias.ca

Chloé Villeneuve

Graphiste
cvilleneuve@hearstmedias.ca

Anouck Guay

Distribution
info@hearstmedias.ca

Guy Morin

Collaborateur

Manon Longval

Ventes
vente@hearstmedias.ca

Claire Forcier

Révisseuse bénévole

Suzanne Dallaire Côté

Claudine Locqueville

Chroniqueuses

Sites Web

lejournallenord.com

Journal électronique
lejournallenord.com (virtuel)

Facebook

fb.com/lejournallenord

Membres

APF

apf.ca

613 241-1017

Fondation

Donation-Frémont

613 241-1017

Canadian Media Circulation

Audit

circulationaudit.ca

416 923-3567

Lignes agates marketing

anne@lignesagates.com
866 411-7487

Journal Le Nord

1004, rue Prince, C.P. 2648

Hearst (ON) PoL 1No

705 372-1011



Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La responsabilité de notre journal se limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur, pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous reconnaissons l'aide financière du Gouvernement du Canada, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques pour nos activités d'édition.

Prenez note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.

ISSN 1199-0805



Demande de financement municipal d'une future étudiante en optométrie refusée

Par Jean-Philippe Giroux

La Municipalité de Hearst n'a pu approuver la demande d'incitatif financier d'Anik Vaillancourt pour ses études de doctorat en optométrie dans le but d'établir une pratique à Hearst. En revanche, le conseil municipal a adopté une résolution autorisant et dirigeant le personnel de la Ville à mettre en œuvre un programme d'incitatif financier pour l'établissement d'une pratique d'optométrie dans la municipalité. Il n'existe pas de programme de financement indépendant de l'Hôpital Notre-Dame et le programme qui existe actuellement est axé sur les étudiants en médecine dans leur deuxième année à une école de médecine accréditée.

Le 26 juillet, Mme Vaillancourt s'est adressée au conseil municipal dans une lettre détaillant les raisons de sa demande, dont le besoin pressant d'une bonification du service d'optométrie à Hearst. « Après maintes conversations avec l'optométriste local, Dr Thierry Guindon, je constate

qu'il y a un besoin urgent pour ce genre de service dans notre ville et les environs, considérant une retraite possible anticipée d'ici la prochaine décennie », écrit-elle, sollicitant une réponse avant la date limite d'application, soit vers la fin août.

Le conseil municipal est conscient de la pénurie de service pour les soins des yeux, mais précise que la Ville ne peut pas accepter la demande de l'étudiante. « Bien que la demande de Mme Vaillancourt explique bien un besoin pressant dans la communauté, la situation actuelle de Mme Vaillancourt ne qualifie pas pour l'incitatif financier de la Ville de Hearst en partenariat avec l'Hôpital Notre-Dame », est-il publié dans le rapport administratif de la Municipalité daté du 9 août. « Dans l'éventualité où le conseil municipal souhaite établir un programme indépendant pour des services de santé qui n'est pas relié aux services offerts par l'Hôpital Notre-Dame, un programme d'incitatif financier devra

être approuvé par le conseil afin qu'il soit disponible pour qui-conque voudra établir une pratique d'optométrie à Hearst ». Le journal *Le Nord* a contacté Mme Vaillancourt afin d'obtenir plus de détails concernant le refus de sa demande. Elle a toutefois rejeté l'offre d'entrevue.

Travail de recherche

Le personnel chargé de la planification du programme, selon le rapport public, devra clarifier certains des critères de base de la pratique, notamment les heures d'ouverture des services d'optométrie, le nombre d'années minimum du service, la somme d'argent allouée au bénéficiaire et les critères d'exigence. « C'est un programme avec lequel on n'est pas très familier », affirme le directeur général de la Ville de Hearst, Yves Morrisette. « Donc, il va y avoir un peu de recherche à faire à ce niveau-là. »

Il annonce que la Municipalité travaillera sur le plan du programme cet automne afin de s'assurer de couvrir toutes les

bases pour que le financement soit le plus rentable possible. « C'est un incitatif financier », répète-t-il. « On s'attend à quelque chose en retour au niveau du service pour la municipalité. C'est un peu ça qui est l'échange dans tout ça. » La recherche qui sera entreprise par la Ville aura comme but de déterminer si un programme d'incitatif financier existe déjà ailleurs ou si le programme doit être ébauché à partir d'une page vierge. « Notre connaissance est limitée à savoir si ç'a d'autres [...] avenues et on cherche présentement avec les autres optométristes », mentionne le directeur général. Le programme d'incitatif financier pour les étudiants en médecine familiale de la Municipalité de Hearst comprend un octroi de 35 000 \$ ainsi qu'une garantie de prêt de 25 000 \$ et un paiement des intérêts. Mme Vaillancourt prévoit une facture d'environ 150 000 \$ pour ses études en optométrie.

Hearst : Où en sommes-nous avec les revenus et dépenses municipales ?

Par Jean-Philippe Giroux

À mi-chemin de l'année 2021, la Ville de Hearst a acquis 71 % des revenus prévus par le budget 2021 et a épuisé 44 % de ses dépenses totales, ce qui équivaut à des pourcentages similaires à la même date en 2019, soit une hausse de 2 % des revenus et de 1 % des dépenses. Malgré les imprévus survenus tels que la baisse des ventes de l'essence à l'aéroport de Hearst ainsi que les changements aux services de récréation causés par la fermeture du centre récréatif Claude-Larose en mars 2021, la trésorière de la Municipalité, Manon Higgins, explique que la plupart des variances se rapprochent des prévisions budgétaires et que la majorité d'entre elles sont près du 50 %.

Revue des revenus

Les revenus dans la section des frais d'utilisation sont inférieurs, dont les revenus tirés des frais de service de transportation (42 %), de l'aéroport (37 %), des cimetières (28 %) ainsi que ceux des parcs et loisirs (13 %). Le département des cimetières a vendu moins de sites d'enterrement et de niches, ce qui a eu un

impact sur ses autres coûts. Les autres variations de revenus sont moins élevées, dont les frais de service pour l'aide à l'enfance (49 %), les égouts (49 %) et le programme Lifeline (50 %).

« Contrairement au budget 2020, le budget pour l'année 2021 a été fait en fonction des contraintes reliées à la COVID-19, c'est-à-dire que les revenus et dépenses ont été estimés selon un aperçu de l'impact financier constaté lors de l'année 2020 », informe la trésorière.

Puisque les taxes sont facturées en février et en juin, les revenus de taxation municipaux sont près du montant total pour l'année, à 99 % de sa proportion budgétaire. De plus, la Ville a reçu 90 % des sommes supplémentaires en matière de taxation, soit les montants associés à un changement quelconque qui ajoute de la valeur à une propriété.

Il y a eu également une hausse inattendue des frais de service en matière de dépannage lors des accidents routiers sur la route 11 à l'extérieur de la ville, représentant 83 % du montant réservé. Les frais en question sont rechargés

au gouvernement et retournent dans la poche de la Municipalité. Dans la catégorie des « autres revenus », la Ville a mis dans son portefeuille 3 489 \$, soit près de trois fois plus d'argent que prévu. Dans certaines situations, la Ville ne peut pas prédire le montant d'argent qu'elle reçoit, par exemple lorsqu'il y a un rabais sur la facture d'énergie. Bref, la Ville ne peut anticiper le montant d'argent de cette catégorie, mais elle s'attendait à collecter 1 900 \$ en revenus inattendus.

Section des dépenses

Le département des parcs et loisirs a été le plus négativement marqué par la pandémie, ce qui est évident dans la revue semi-annuelle des dépenses de la Ville. Il a utilisé 33 % du montant qui lui est accordé pour les parcs, soit 124 000 \$, et 22 % du 329 200 \$ pour les dépenses de la piscine. L'équipe des programmes de récréation a organisé moins d'activités cette année, ce qui fait en sorte que le département n'a dépensé que 18 178 \$ pour ces programmes, laissant une variance de 110 821 \$ pour le reste de l'année 2021.

En outre, la Corporation de développement économique de Hearst a dépensé 37 % du 388 700 \$ inclus dans le budget 2021, à cause de la fermeture du centre d'accueil durant la pandémie et la réduction du nombre des employés.

Le département des programmes de protection a surpassé son total annuel par 25 000 \$ afin de couvrir les coûts en lien à la pandémie ainsi que payer une facture datant de 2019 qui inclut les dépenses relatives à l'hébergement, les repas et les dommages causés dans un hôtel par les évacués des communautés autochtones.

La plupart des comptes se rapprochent du 50 % et ceux qui s'éloignent de cette norme sont des comptes dans lesquels les dépenses sont prises en note durant la deuxième moitié de l'année, dont les coûts reliés aux services des eaux et égouts, de la gestion des déchets et du recyclage, de la santé ainsi que du développement commercial et industriel.

Ontario en bref : bilan COVID-19, exposition et Hydro One

Par Jean-Philippe Giroux

Le 30 août, la santé publique de l'Ontario a signalé 525 cas positifs de COVID-19, soit 169 cas de moins que la journée d'avant. La province annonce cinq décès supplémentaires en lien à la maladie, ce qui fait un total de 9503 décès depuis le début de la pandémie. Aussi, 336 Ontariens étaient hospitalisés le 29 août, dont 158 aux soins intensifs. En Ontario, 20,7 millions de doses des vaccins contre la COVID-19 ont été administrées et 27 % de la population provinciale n'a pas reçu soit une première ou deuxième dose.



Photo : firerescue1.com

Exposition sur deux vols

Le Bureau de santé Porcupine (BSP) déclare une exposition possible à la COVID-19 lors de

deux vols d'Air Canada : le premier le 22 août et le deuxième le 23. Le BSP demande aux passagers du vol AC8285 parti de Toronto à 14 h 15 en direction de Timmins, ainsi qu'à ceux du vol AC8289 qui a parcouru le même trajet avec départ à 9 h 10, de s'isoler immédiatement et de les appeler. Le BSP demande aux personnes qui étaient à bord de l'avion de s'autosurveiller pendant une période de 10 jours à partir de la date d'exposition.



Photo : aircanada.com

Plan de Hydro One

Le président-directeur général d'Hydro One, Mark Poweska, a demandé à la Commission de l'énergie de l'Ontario d'approuver un plan d'investissement de 17 milliards de dollars pour

moderniser les réseaux électriques à travers la province. Le projet, présenté hier à Timmins, permettra à l'entreprise d'améliorer ses systèmes pour faire face aux changements climatiques et à une économie difficile. M. Poweska affirme que les installations présentes ont été mises en place lors de la Deuxième Guerre mondiale. Il dit aller de l'avant avec les entreprises locales et les entreprises autochtones afin de finaliser les travaux.

Contrôle de bruit

Le ministère des Affaires municipales et du Logement de l'Ontario annonce que les municipalités ne seront plus en droit de réglementer le bruit créé par la livraison de produits achetés par les magasins de détail, restaurants, cafés, bars, hôtels, motels et installations de distribution de biens à partir du 19 septembre 2021. Le ministère ajoute que le changement au projet de loi 215 aidera les entreprises les plus affectées par la pandémie à recevoir leurs

produits « le plus efficacement possible » tout en réduisant les coûts en lien à l'essence utilisée lors de la livraison. La modification sera mise en vigueur le même jour que l'expiration de deux réglementations temporaires en matière de bruit, ce qui offrira aux municipalités l'autorité, à nouveau, de contrôler les bruits relatifs à la livraison de produits achetés par les entreprises qui ne sont pas protégées par la loi.

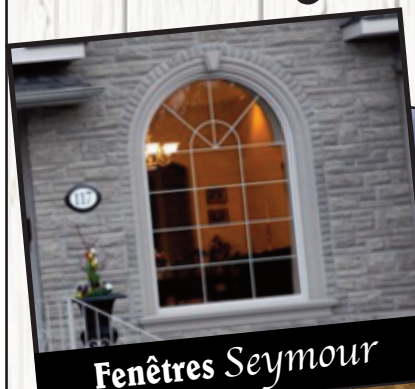


Photo : hydroone.com

NOUVELLE ENTREPRISE !

Fifty 8 Cabinets & Glass

50, 8e Rue (anciennement la Vitrierie de Hearst)



Fenêtres Seymour



Chalets et moustiquaires



Armoires sur mesure



Remplacement de fenêtres d'équipement lourd



Remplacement de fenêtres de tout genre

Armoires de salle de bain

Plexiglas sur mesure

Joey Plamondon se fera un plaisir de vous aider avec vos projets ! 705 362-3111

25 ANS D'EXPÉRIENCE DANS LA FABRICATION ET L'INSTALLATION

Pourquoi Ford fait-il régner l'omerta ?

Émilie Pelletier - Initiative de journalisme local

Doug Ford est absent de la place publique depuis un mois. Pourquoi un tel silence ?

« Il se pourrait qu'il profite tout simplement des vacances », avance le professeur agrégé au département de sciences politiques de l'Université McMaster, Peter Graefe.

« C'est un travail ingrat, celui de premier ministre, et je ne sais pas à quel point il aime ce travail. Je pense qu'il aime être le chef, mais devoir faire tout ce travail minutieux, je ne sais pas si c'est ce qui l'intéresse le plus. »

Ce motif fait partie d'une « variété de raisons » qui pourraient expliquer l'absence du premier ministre ontarien, qui dure depuis le début du mois d'août.

Le professeur Graefe remarque néanmoins que le premier ministre albertain Jason Kenney se fait lui aussi plutôt discret depuis le déclenchement des élections fédérales.

« Il faut penser qu'il y a eu une certaine discussion au sein du parti conservateur voulant que ce serait mieux pour M. O'Toole si les premiers ministres provinciaux les plus controversés se font un peu plus discrets. »

Le politologue rappelle qu'en 2019, Doug Ford n'avait pas apprécié de se faire « tasser » par Andrew Scheer, qui avait refusé l'appui du premier ministre ontarien en raison de ses faibles

résultats dans les sondages.

Cette fois-ci, la distance du conservateur ontarien envers ses comparses fédéraux joue davantage en sa faveur, croit Peter Graefe, puisque M. Ford a répété à plusieurs reprises qu'il ne ferait pas campagne aux côtés de M. O'Toole depuis sa nomination. « Il veut garder ses promesses. »

La pandémie

Le professeur à l'Université McMaster juge toutefois que Doug Ford fait un « choix risqué » en gardant ses distances des médias pendant aussi longtemps.

« On est au début d'une quatrième vague, les gens ont l'impression d'avoir un gouvernement démissionnaire, qui refuse d'être présent, de répondre aux questions, d'agir, d'une manière ou d'une autre. »

Une autre raison importante pourrait expliquer son silence : « on pourrait penser qu'il ne veut pas se faire entacher par toute la bisbille autour de la pandémie. »

« Son gouvernement prend toute la question de la vaccination obligatoire et du passeport vaccinal avec une approche de laisser-faire, donc ça pourrait lui nuire à court terme s'il était présent pour justifier sa décision. »

Plutôt que d'imposer ses propres politiques de vaccination, le gouvernement ontarien a mandaté les établissements de travail de mettre en place leurs propres mesures

vaccinales. Au minimum, les lieux de travail doivent demander aux employés qui refusent la vaccination d'assister à des formations sur l'immunisation contre la COVID-19.

C'est à ces établissements que revient la décision d'exiger la vaccination de leurs employés ou non. Le gouvernement provincial en a décidé ainsi.

Il ne faut pas oublier qu'une bonne partie du bassin électoral de Doug Ford n'est pas en faveur

de la vaccination obligatoire ou de l'imposition d'un passeport vaccinal par la province.

Bien que le premier magistrat de l'Ontario ait été clair à ce sujet, réitérant à plusieurs reprises son opposition face à ces mesures, le milieu scolaire, le milieu de la santé et les médecins hygiénistes des différents bureaux de santé de la province le demandent depuis longtemps et insistent de plus en plus.



Montage : Chloé Villeneuve

Variant Delta: l'Ontario franchit le cap des 10 000 cas

Émilie Pelletier - Initiative de journalisme local - Le Droit

Alors que la province fait état de plus de 650 nouvelles infections au coronavirus, mercredi, les autorités sanitaires de l'Ontario révèlent avoir comptabilisé plus de 10 000 cas cumulatifs du variant Delta de la COVID-19 depuis son arrivée sur le territoire. En tout, 566 206 cas de la COVID-19 ont été enregistrés en Ontario depuis janvier 2020.

Décès

Le bilan épidémiologique ontarien indique 13 victimes supplémentaires de la COVID-19, mais selon le ministère de la Santé, ils sont tous survenus au cours de la dernière semaine ou il y a plus d'une semaine.

La COVID-19 a causé la mort de 9516 personnes en Ontario, jusqu'à présent.

Hospitalisations

Mardi, 339 personnes étaient à l'hôpital en raison du virus, y compris 303 patients n'étant pas pleinement vaccinés ou dont le statut vaccinal est inconnu.

On comptait aussi 163 patients aux soins intensifs en raison d'une maladie grave causée par la COVID-19.

La même journée, 27 572 tests de dépistage ont été effectués.

Vaccination

En Ontario, près de 20,8 millions de doses des vaccins contre la COVID-19 ont été administrées, dont un peu moins de 35 000, mardi.

On compte toujours 27% de la population ontarienne qui n'a encore reçu aucune dose de ces vaccins.

Un généreux don des Chevaliers de Colomb, Conseil 6198



Les Chevaliers de Colomb ont pour mission de soutenir des projets d'une variété infinie. Parmi les nombreuses demandes, ils ont choisi d'accorder 10 000 \$ au projet du parc intergénérationnel. Merci d'avoir adhéré à ce projet. Il s'agit pour le groupe de travail de réaliser le souhait de deux jeunes étudiantes et pour le Fonds des enseignants, enseignantes et collègues retraité-e-s de Hearst de poursuivre son implication dans la communauté et de maintenir son désir de redonner à celle-ci. Grâce à cette généreuse contribution, le comité responsable du projet a sécurisé ses acquis financiers et a réalisé un projet bien au-delà de ses attentes. Le parc d'exercice aura des répercussions positives sur notre petite communauté en facilitant l'inclusion sociale et en permettant un vieillissement en bonne santé dans les différents groupes d'âge.

Sur la photo, Martin Lanoix, Marcel Gauthier, Luc Lanoix, membres des Chevaliers de Colomb et les membres du comité intergénérationnel pour le parc.



La 11 en bref : Unifor, route 11 et feu sacré

Par Alexis Boudreault et Charles Ferron

Le président du syndicat Unifor section locale 256, Luc Paquette, a commenté le statut des négociations de la convention collective avec les représentants de l'usine de papier et le moulin à scie de Kapuskasing. D'après M. Paquette, les pourparlers progressent bien et se poursuivent en ce moment. Même s'il n'avait pas de date précise pour le vote des employés sur cette convention collective, le président du syndicat a toutefois spécifié qu'il devrait avoir lieu prochainement lorsqu'une entente de principe sera conclue.

Il y a 5 mois, quatre usines de Rayonier, dont celles de Kapuskasing et de Hearst, ont été achetées moyennant 235 millions de dollars américains par la compagnie provenant de la Colombie-Britannique, GreenFirst Forest Products, quelques jours avant la fin de la convention collective qui se terminait le 21 avril dernier. L'acquisition des usines a été complétée le 28 août.

Travaux sur la route 11

Le directeur général de la Ville de Kapuskasing, Guylain Baril, a confirmé que des travaux auront lieu sur un autre tronçon de la

route 11 et qu'un quatrième tronçon doit aussi être évalué. Même si la construction sur l'une des voies de la route 11 n'est pas encore terminée pour le moment, M. Baril espère recevoir bientôt des subventions supplémentaires pour le reste des travaux. Le directeur général ajoute qu'il reste seulement à peindre et remplacer des garde-corps pour ce qui est du projet sur le pont à l'ouest de Kapuskasing.

Changement à la tête de la COOP

L'épicerie COOP de Moonbeam a annoncé l'embauche de Guy Sambou comme nouveau directeur général de l'établissement. L'homme originaire du Sénégal a été auparavant gestionnaire d'une pharmacie. M. Sambou détient une maîtrise en commerce international, en plus d'avoir étudié à l'Université de Hearst en administration des affaires. Questionné sur les défis qui l'attendent à son arrivée en poste, il a cité la gestion du personnel et les états financiers comme étant les deux domaines sur lesquels il va principalement se concentrer. Guy Sambou a officiellement commencé son nouvel emploi lundi.

Cérémonie du feu sacré

Le comité Unité en Action communautaire, avec l'approbation des aînés autochtones et le conseil municipal de Kapuskasing, a organisé un feu sacré le 26 août pour honorer les enfants décédés dans les pensionnats autochtones de partout au Canada. Le feu a commencé à 12 h et a été alimenté

jusqu'au 29 août au parc Riverside. La tradition demande que le feu sacré brûle continuellement sur une période de quatre jours et qu'il soit surveillé par les Gardiens du Feu Sacré. Le comité a invité l'ensemble de la communauté à venir commémorer la perte des enfants en portant, de préférence, un chandail orange.

Réfections des chemins Gaspésie et Marchildon

Par Jean-Philippe Giroux

La Ville de Hearst a autorisé la finalisation d'une entente commerciale avec Villeneuve Construction pour un montant de 321 900 \$, soit un surplus de 11 900 \$ en lien au budget capital approuvé, afin d'effectuer les travaux de resurfacement des chemins Gaspésie et Marchildon. Or, le projet représente moins que l'excédent permis de 10 % par la politique d'achat exigeant une approbation additionnelle du conseil municipal.

En fait, 300 000 \$ est inscrit au budget pour ces travaux et 10 000 \$ sera accordé au budget opérationnel afin de remplacer le ponton de l'entrée privée du chemin Gaspésie. Le reste de

l'argent sera pris des économies sur d'autres projets de travaux publics afin d'équilibrer les bud-gets, clarifie Luc Léonard, directeur des travaux publics et services d'ingénierie de la Ville de Hearst.

Le resurfacement des chemins a été discuté en octobre 2020 lors d'une rencontre avec les entrepreneurs de transport établis dans le secteur du parc industriel. Ceux-ci ont exprimé leurs inquiétudes au sujet de certaines parties du chemin Marchildon, une route désignée pour la circulation de camions lourds.

Ces routes ont été refaites dernièrement, soit en 1991 et 2007 respectivement.

Xplore 50/10 ILLIMITÉ est arrivé! Internet ultrarapide. Aucune limite de données.

Grâce à notre **nouveau** service Xplore 50/10 ILLIMITÉ, vous pourrez profiter au maximum d'une connexion Internet résidentielle plus rapide que jamais sans **aucune** forme de limite de données.

Choisissez le forfait qui vous intéresse :

LTE 10 Jusqu'à 10 Mbps ¹ en téléchargement	LTE 25 Jusqu'à 25 Mbps ¹ en téléchargement	Xplore 50/10 ILLIMITÉ Jusqu'à 50 Mbps ¹ en téléchargement Jusqu'à 10 Mbps ¹ en téléversement SERVICE AMÉLIORÉ!
Absolument AUCUNE limite de données!		
39⁹⁹\$ /mois ² 84,99 \$ à compter du quatrième mois	59⁹⁹\$ /mois ² 99,99 \$ à compter du quatrième mois	99⁹⁹\$ /mois ²

Là où la technologie le permet. Frais d'installation de 49 \$. Contrat d'un an obligatoire.

Obtenez votre accès Internet ultrarapide sans limite de données dès aujourd'hui! composez le 1 866 207-5855.

xplornet.com/fr



XPLORNET
Branché à ce qui vous tient à cœur

¹Le débit Internet peut varier en fonction de votre configuration informatique, du trafic, du serveur et d'autres facteurs. Nos politiques de gestion du trafic s'appliquent; consultez le www.xplornet.com/fr/notes-legales pour en savoir plus. ²La promotion est offerte jusqu'au 31 août 2021 pour les nouveaux clients seulement. Le coût de location du matériel (sauf le routeur sans fil Xplornet qui est facultatif) est calculé dans ce tarif. ³Un routeur est requis pour plusieurs utilisateurs. Xplornet^{MD} est une marque déposée de Xplornet Communications inc. © 2021 Xplornet Communications inc.



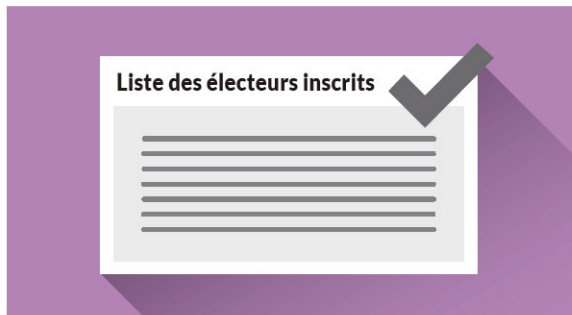
ÉLECTION FÉDÉRALE / LE LUNDI 20 SEPTEMBRE



#CestNotreVote

Assurez-vous d'être inscrit pour voter

Vous votez pour la première fois? Vous venez de déménager?
Vérifiez ou mettez à jour vos renseignements.



Surveillez l'arrivée par la poste de votre carte d'information de l'électeur

Elle vous indique où et quand voter.



Communiquez avec Élections Canada si votre carte d'information de l'électeur :

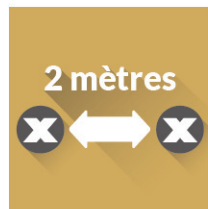
- contient des erreurs
- n'est pas encore arrivée le 10 septembre

Votre santé et votre sécurité sont notre priorité.

À votre bureau de vote, les préposés au scrutin porteront un masque.
Il y aura aussi :



Du désinfectant
pour les mains



Des repères clairs pour
la distanciation physique



Un seul préposé au scrutin par
table derrière un écran de plexiglas

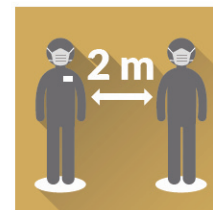
Lorsque vous allez voter :



Portez un masque



Vous recevrez un crayon à usage
unique pour marquer votre bulletin
de vote. Vous pouvez aussi apporter
votre stylo ou crayon



Respectez la distanciation
physique : tenez-vous
à au moins deux mètres
des autres personnes

Si vous avez obtenu un résultat positif, avez des symptômes de COVID-19 ou avez été en contact
avec une personne infectée, **visitez elections.ca pour présenter une demande de vote par la poste.**
Vous avez jusqu'au mardi 14 septembre, 18 h, pour faire votre demande.



C'est notre vote

Soyez prudent. Votez en sécurité.

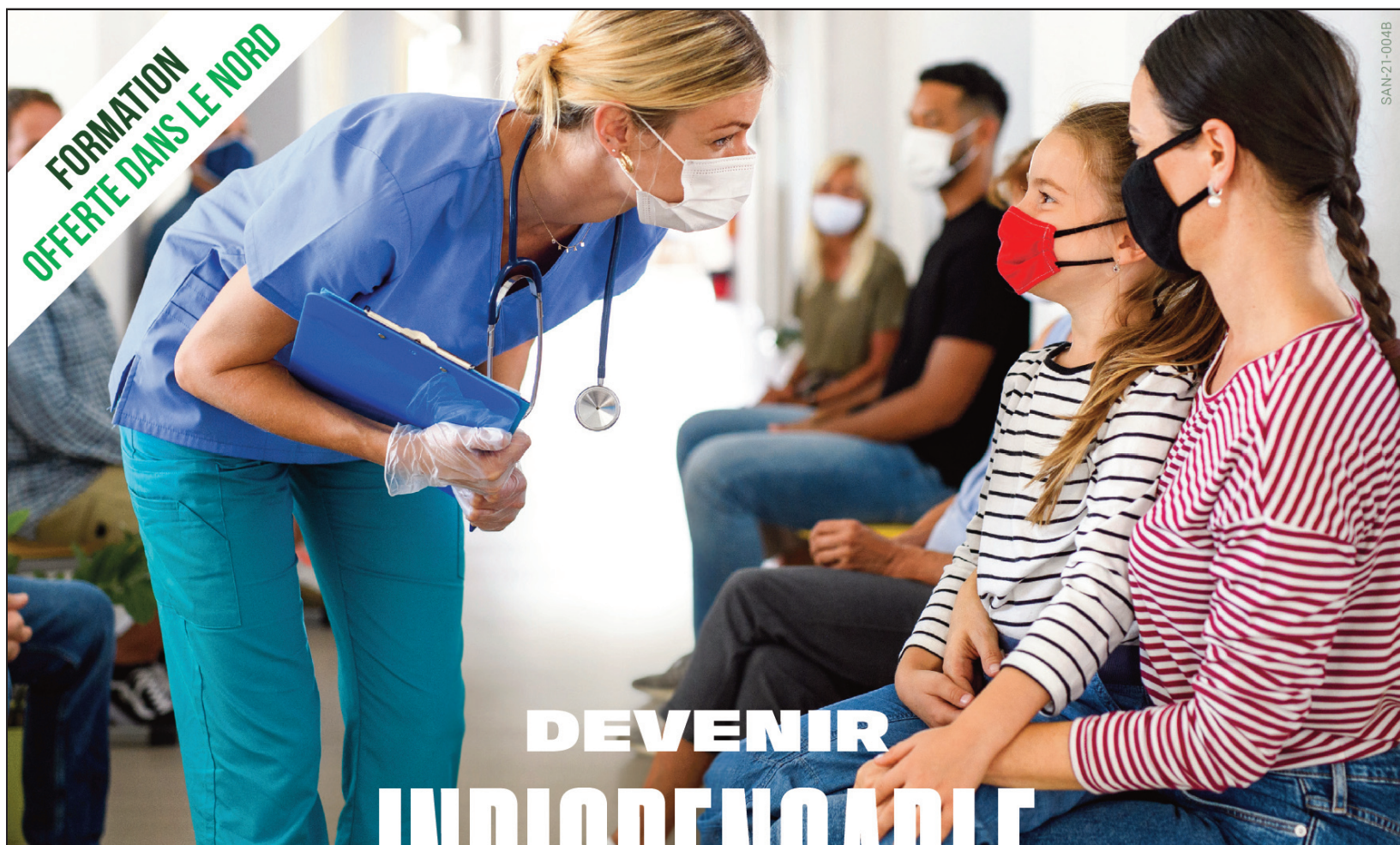
Visitez elections.ca pour l'information officielle sur le vote
et les mesures de santé et de sécurité en place

1-800-463-6868 / elections.ca / ATS 1-800-361-8935



FORMATION
OFFERTE DANS LE NORD

SAN-21-004B



DEVENIR INDISPENSABLE

ÇA COMMENCE MAINTENANT

SOINS INFIRMIERS AUXILIAIRES

Les travailleurs de première ligne continuent de jouer un rôle indispensable jour après jour.

Joins-toi à ces travailleurs essentiels grâce au programme de Soins infirmiers auxiliaires du Collège La Cité, offert dans le Nord en partenariat avec l'Université de Hearst et les hôpitaux de Hearst, Kapuskasing et Smooth Rock Falls.

- Mode de livraison rapide et flexible
- Formation en milieu hospitalier
- Possibilité d'appui financier des hôpitaux d'une valeur de 2500 \$*



info@collegelacite.ca
1 800 267-2483, poste 2420
collegelacite.ca/programmes/51776.htm

* Certaines conditions s'appliquent afin d'être admissible. Communique avec La Cité pour plus de détails.

La FCFA lance un site web pour aider les francophones en période d'élection

Par Jean-Philippe Giroux

La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada a lancé un microsite afin d'encourager les francophones à s'impliquer politiquement au cours de la campagne électorale. Les citoyens d'expression française peuvent écrire à leurs candidats via le site Internet www.monvotefrancophone.ca pour leur « demander des gestes concrets en appui à la francophonie ».

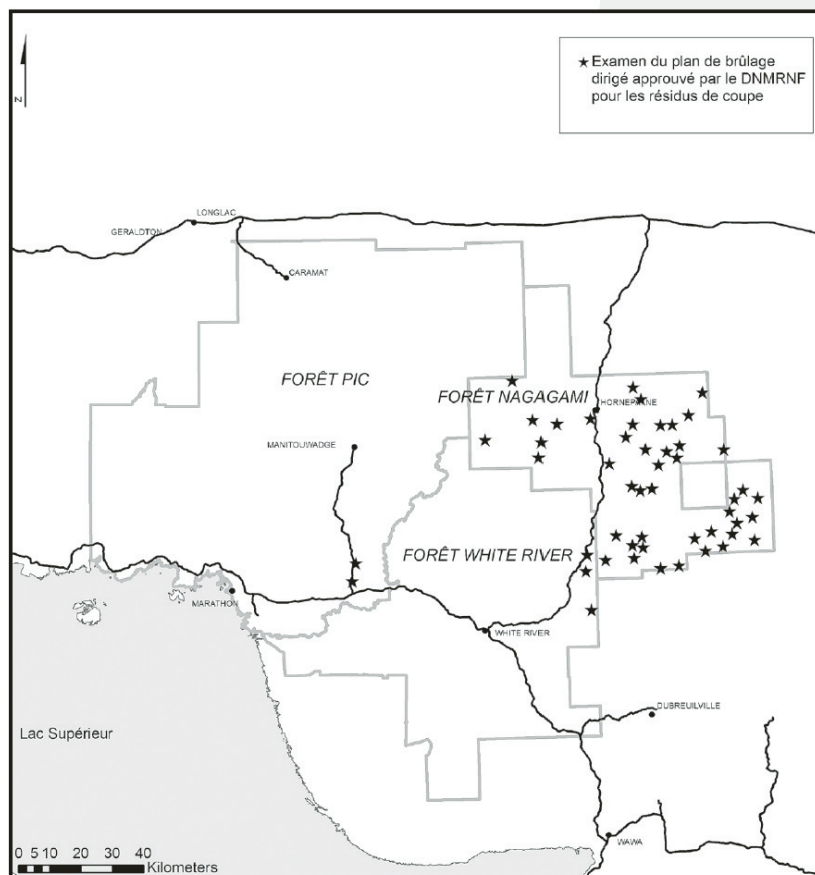
« Les deux grandes priorités de la FCFA et des communautés qu'elle représente sont la modernisation de la Loi sur les langues officielles et des mesures adaptées à la francophonie dans le plan de relance postpandémie des partis, explique la présidente de la FCFA, Liane Roy. En travaillant ensemble, du national au local, partout au pays, on peut se faire entendre. »

Il est important pour la FCFA que le projet de loi pour moderniser la Loi sur les langues officielles soit déposé dans les trois mois suivant l'élection du 20 septembre et que le nouveau gouvernement puisse s'attaquer à « la perte de vitalité de la francophonie au cours des 18 derniers mois ». La FCFA entreprend aussi une série de tables rondes dans plusieurs circonscriptions avec des candidats des cinq principaux partis, afin de faire valoir les enjeux de francophonie et de langues officielles. « On entre dans la période la plus importante de la campagne, celle où les partis ont terminé la nomination des candidats et des candidates, et où les gens reviennent de vacances et s'informent sur les positions des partis, souligne Mme Roy. S'il y a un moment pour s'engager dans la campagne, c'est maintenant. »

EXAMEN

Examen du plan de brûlage dirigé approuvé par le DNMRNF pour les résidus de coupe dans les forêts Nagagami, White River et Pic

Le ministère du Développement du Nord, des Mines, des Richesses naturelles et des Forêts (DNMRNF) de l'Ontario vous invite à examiner le plan de brûlage dirigé approuvé par le DNMRNF pour les résidus de coupe, qui sera exécuté dans les forêts Nagagami, White River et Pic (voir la carte).



Dans le cadre de nos efforts soutenus pour régénérer et protéger les forêts de l'Ontario, des endroits où des coupes ont eu lieu récemment ont été sélectionnés pour faire l'objet d'un brûlage dirigé conformément aux lignes directrices énoncées dans le *Manuel sur le brûlage dirigé du DNMRNF*. Le brûlage dirigé permettra de réduire la zone recouverte de résidus de coupe tout en augmentant la superficie de la forêt qui pourra être régénérée et en diminuant les risques d'incendie. Le brûlage devrait être lancé entre le **1^{er} octobre** et le **31 décembre 2021**.

Le plan de brûlage dirigé approuvé, qui indique les endroits où le brûlage aura lieu et qui comprend des cartes de ces endroits, peut être consulté par le public, par voie électronique en visitant le Portail d'information sur les richesses naturelles <https://nrp.mnr.gov.on.ca/s/fmp-online?language=fr>, et ce, jusqu'au 31 mars 2022, date à laquelle le Calendrier annuel de travail expirera.

Les personnes et les organisations intéressées et touchées peuvent demander à rencontrer à distance le personnel du DNMRNF pour discuter du plan de brûlage dirigé. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec:

Waurner Adema, F.P.I.
Aménagiste forestier (par intérim)
DNMRNF
Bureau de district de Wawa
48 Mission Road
Wawa (Ontario) P0S 1K0
tél. : 705 992-5603
courriel : waurner.adema@ontario.ca

forêts de White River et Pic
Rebecca Merritt
Forestière-planificatrice
Société de gestion forestière
Nawiinginiima
22 Peninsula Road, Marathon
(Ontario) P0T 2E0
tél. : 807 229-8118, poste 12
courriel : rebecca.merritt@nfmforestry.ca

forêt Nagagami
Jack McClinchey, F.P.I.
Forestier (sylviculture)
First Resource Management Group
22, rue Paget Nord
New Liskeard (Ontario) P0J 1P0
tél. : 705 622-8826
courriel : jack.mcclinchey@frmg.ca

Information in English: Waurner Adema at 705-992-5603.

fcfa

FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS
FRANCOPHONES
ET ACADIENNE
DU CANADA



Ontario



Le vélo électrique, bien plus polluant que le bicycle à pédales ?

Par Maxime Bilodeau, Agence Science-Press

FAUX

Le Détecteur de rumeurs et Unpointcinq font le point.

Entre les deux roues et les quatre roues, la cause est entendue. Avec ses 271 grammes de CO₂ par passager et par kilomètre, la voiture émet 12 fois plus de gaz à effet de serre (GES) que les vélos « musculaires » et à assistance électrique (VAE). L'étude de la Fédération cycliste européenne remonte à 2011, mais elle reste une des rares à s'être intéressée à la question.

Mais entre le bon vieux vélo et le VAE, lequel a le plus faible impact carbone? Après tout, n'entend-on pas dire qu'entre voiture à essence et voiture électrique, la différence n'est pas aussi nette qu'on l'imagine? C'est qu'en réalité, la réponse dépend de là où on habite : au Québec, où l'électricité est produite à partir de sources renouvelables, l'avantage est à la

voiture électrique. Mais pour ceux qui vivent dans une région où l'électricité provient d'énergies fossiles (pétrole, charbon ou gaz), l'avantage de leur voiture électrique, en termes d'empreinte carbone, diminue.

Qu'en est-il du côté des vélos ?

La production et l'entretien du vélo engendrent très peu d'émissions de GES. Pour une monture de 20 kg fabriquée majoritairement en aluminium et qui roule en moyenne 2400 kilomètres pendant huit ans, on parle de 5 g de CO₂ par kilomètre, selon la Fédération cycliste européenne. Le portrait serait cependant tout autre avec une machine constituée de composants en fibre de carbone, dont la production délocalisée requiert beaucoup

d'énergie, souligne un rapport de l'association écologiste britannique *Green Alliance*, paru en 2017.

Mais le VAE est encore plus vorace. Outre la production et l'entretien de son moteur et de sa batterie au lithium-ion, qui requièrent l'extraction de métaux parfois rares, l'approvisionnement en énergie d'un VAE pèse lourd dans la balance : 16 g de CO₂ par kilomètre.

Le recyclage de ce type de batterie est depuis peu possible au Québec. C'est là que la source de l'électricité vient jouer un rôle. Contrairement aux Pays-Bas, où l'étude de la Fédération cycliste européenne a eu lieu, le Québec peut compter sur des énergies renouvelables (hydroélectricité en tête) plutôt que sur des énergies

provenant de sources fossiles. La recharge d'une batterie avec cette énergie « verte » allège donc les émissions de GES du VAE.

Le carburant du cycliste

Si la voiture a besoin d'essence, les cyclistes ont eux aussi besoin de « carburant » pour pédaler! Un surcroît d'effort se traduira-t-il par un plus gros repas?

Le VAE part sur ce plan avec plusieurs longueurs d'avance, puisque son moteur facilite la vie du cycliste. Résultat : ce dernier dépense très peu d'énergie, de l'ordre de 245 kilocalories par heure s'il pèse 70 kg. C'est l'équivalent d'une marche à rythme modéré.

Le vélo « classique » n'a toutefois pas dit son dernier mot. Certes, sans assistance, ce même cycliste doit en suer un coup : environ 476 kilocalories par heure. Cette différence de 230 kilocalories peut paraître énorme, mais elle ne l'est pas tant si on tient compte du fait que le trajet moyen entre le domicile et le travail est d'environ 7,7 kilomètres au Canada. À cette distance, un déplacement sur deux roues prend de 15 à 30 minutes.

Bref, bien que réelle, la légère différence de dépense énergétique (de 62 à 123 kilocalories environ) entre le vélo et le VAE n'entraînera probablement pas une modification substantielle du comportement alimentaire. Outre l'activité physique, plusieurs autres facteurs comme le milieu socioéconomique et familial affectent plutôt la taille et la composition des repas.

Autrement dit, l'impact de la production de calories alimentaires dont a besoin le cycliste urbain pour pédaler est une variable négligeable dans le calcul des émissions de GES.

Dans un contexte sportif, où la dépense énergétique est plus importante, la diète prendrait une tout autre importance. Pédaler 100 kilomètres en carburant au steak tartare plutôt qu'au tofu est certainement plus nocif pour l'environnement, ironise l'auteur Mike Berners-Lee dans son livre *How Bad Are Bananas : The Carbon Footprint of Everything...*



Bonne rentrée scolaire!

Nous avons bien hâte de t'accueillir à nouveau, en personne jeudi 2 septembre 2021.

Le retour tant attendu dans une école catholique du Conseil scolaire catholique des Grandes Rivières se fera en toute sécurité.



800 465-9984
www.cscdgr.education

La fabuleuse édition du Festival Hearst sur les Planches

Par Jean-Philippe Giroux

Après une longue période durant laquelle les gens ont été privés des arts de la scène, le Conseil des Arts de Hearst (CAH) a gâté la population via les événements du Festival Hearst sur les Planches (HSP) qui se sont déroulés en présentiel du 25 au 27 août dernier. Des artistes, musiciens et dramaturges locaux ainsi que des danseurs d'ailleurs sont sortis pour divertir les spectateurs. Les restrictions sanitaires, dont la limite de capacité à l'intérieur de la Place des Arts où les prestations ont eu lieu, n'ont empêché personne de profiter d'une nouvelle édition du festival qui a mis en lumière les talents et l'humour des performeurs.

Au tour des virtuoses

Afin de marquer le début des festivités, des musiciens de Hearst et environs sont montés sur scène lors de la soirée musicale afin d'interpréter quelques chansons francophones et anglophones de tous les styles. Devant deux Plexiglas, les premiers musiciens, André Lachance et Ninon Fontaine, ont remonté dans le temps pour présenter des classiques à l'audience, notamment une chanson de Joe Dassin et une autre composée dans les années 1800 par une personne anonyme et chantée la première fois en 1920. Au ukulele, Marie-Pier Rancourt a enchaîné avec d'autres interprétations, suivi de la prestation musicale de Mireille Gosselin au chant et Ellie Pelletier Mc Innis au piano qui ont repris quelques chansons populaires, dont une pièce du groupe Coldplay et une composition de l'auteure-compositrice-interprète Roxane Bruneau.

Le chanteur et guitariste Niko Rice a clos la soirée avec une dizaine de chansons, ce qui lui a mérité deux ovations. « C'était plus que ce que j'anticipais », déclare M. Rice, le lendemain de la soirée musicale durant laquelle il a joué sur une scène pour la première fois depuis août 2019. « C'était un différent type d'électricité qui m'est passé dans le corps ce soir-là. »

À cause de la réflexion aveuglante des lumières sur la barrière en plastique, le musicien

n'a pu voir la réaction des spectateurs, mais il a tout de même entendu la foule applaudir. « Quand on dit que l'énergie peut être contagieuse, et bien je l'ai feelée et puis c'était vraiment sweet comme feeling », commente-t-il.

Théâtre pour enfants et adultes

Près de 24 heures plus tard, le théâtre Mauve Sapin a fait la mise en lecture de la pièce Mamuche, qui raconte l'histoire d'un mammouth mauve et d'une jeune fille qui l'accompagne dans une période difficile de leur vie impliquant un divorce. La semaine dernière, la troupe de théâtre a eu la chance de mettre sur pied un laboratoire d'exploration dans le but de poser à l'audience des « questions qui tuent » au sujet de la pièce présentée afin d'améliorer la mise en récit et d'autres aspects de l'œuvre, en plus de connaître son public cible.

La prestation du 26 août fut « décontractée » avec quelques lumières allumées en vue de laisser les enfants —et adultes— dessiner à la craie des images lors de la mise en lecture. « Notre but, c'est de récolter de l'information pour voir si c'est clair ce qui se passe dans le texte », dit la metteuse en scène et autrice de la pièce, Kariane Lachance.

La distribution inclut Clémence Roy-Darisse, la seule comédienne qui joue un rôle sur scène, Raphaël Robitaille, régisseur et manipulateur des moutons en laine d'acier, et Virginie Charland, manipulatrice de la peluche. La marionnette Mamuche a été fabriquée par Julie Malenfant à partir d'un moule pour le visage, elle a ensuite formé Mme Charland. « C'est elle qui a créé [Mamuche] à partir d'une image que Kariane lui a donnée », explique la manipulatrice. « J'ai un petit système de cordes. À l'intérieur, mon index va se poser sur la corde et quand je tire l'index vers mon poignet, ça tire la corde qui fait [par exemple] lever la trompe. »

Après la pièce, les spectateurs se sont rendus en avant afin de présenter leur dessin aux membres de la troupe, pour regarder la peluche de près et interagir

avec elle.

La danse des moutons

Au Promen'Arts de HSP, il ne manquait pas de diversité artistique. En trois heures, les participants ont observé des peintres en pleine création et des musiciens en train d'interpréter de multiples succès américains et québécois. La présentation la plus fantasque a été celle de la danse contemporaine intitulée *Les moutons* de la compagnie Corpus, durant laquelle chaque danseur a joué le personnage d'un animal, soit trois moutons, un bélier et un loup affamé, en plus d'une bergère.

Depuis la première de l'œuvre en mouvement en 2003, différents comédiens ont contribué au projet. Des troupes ont voyagé dans 25 pays en Amérique du Sud, en Asie de l'Est et en Amérique du Nord. Les réalisateurs Sylvie Bouchard et David Danzon ont eu l'idée de conceptualiser une danse contemporaine d'un « troupeau en transhumance en

milieu urbain ».

Lors de deux prestations d'une durée de 30 minutes chacune, les comédiens se sont promenés partout dans la salle, de l'enclos aux présentoirs à l'autre côté de la salle. Ils ont interagi avec les membres de l'audience, invitant ces derniers à les flatter momentanément. Le bélier a même craché du lait sur un des spectateurs ayant déguerpé de son emplacement devant l'enclos. Sans sortir du jeu, les danseurs ont gardé leur sérieux tout au long de chaque prestation, comme s'ils étaient de vrais animaux de ferme.

À la suite des prestations de danse, le trio musical composé de Julie Pelletier, Steve Mc Innis et Ellie Pelletier McInnis a changé l'ambiance en jouant des chansons de tous les genres musicaux durant le reste du Promen'Arts pour accompagner les festivaliers en pleine découverte des bijoux, toiles et autres œuvres créés par les artistes de la région.



Photos : Journal Le Nord

MOT CACHÉ

I	L	L	I	N	O	I	S	P	T	S	E	L	E	G	N	A	S	O	L
O	Y	K	C	U	T	N	E	K	H	U	P	O	R	T	L	A	N	D	N
B	D	C	W	I	C	H	I	T	A	I	C	N	O	T	S	O	B	A	I
D	U	A	H	E	D	I	R	O	L	F	L	I	H	A	W	A	K	R	S
A	N	F	R	I	O	K	L	A	H	O	M	A	T	O	N	K	R	I	N
C	X	O	F	O	C	S	A	X	E	T	R	L	D	C	R	R	A	Z	O
A	I	S	M	A	L	A	S	K	A	T	A	N	H	E	E	O	W	O	C
L	N	E	O	H	L	O	G	S	F	N	A	O	V	O	L	N	E	N	S
I	E	A	N	H	C	O	C	O	T	L	R	N	H	N	H	P	N	A	I
F	O	T	E	I	A	I	R	A	R	A	E	I	I	A	W	A	H	O	W
O	H	T	W	I	I	D	R	O	G	D	O	T	U	C	S	O	N	I	C
R	P	L	Y	M	O	U	I	E	M	A	S	I	H	P	M	E	M	U	E
N	M	E	O	A	W	T	S	I	N	U	T	A	C	O	M	A	I	L	D
I	A	N	R	I	A	A	C	H	A	R	L	O	T	T	E	A	S	U	E
E	R	I	K	M	L	H	O	S	G	F	R	E	S	N	O	N	S	L	L
A	Y	A	T	L	I	U	A	A	K	S	A	R	B	E	N	A	O	O	A
H	L	M	A	G	S	S	C	O	L	U	M	B	U	S	N	T	U	N	W
A	A	D	A	T	N	H	G	R	U	B	S	T	T	I	P	N	R	O	A
M	N	N	O	A	O	P	R	O	V	I	D	E	N	C	E	O	I	H	R
O	D	N	K	E	I	N	A	V	L	Y	S	N	N	E	P	M	N	M	E

Thème : Tournée américaine / 10 lettres

A	Columbus	Idaho	Montana	Portland
Akron	Connecticut	Illinois	N	Providence
Alaska	D	Iowa	Nebraska	R
Anchorage	Dallas	K	New York	Richmond
Arizona	Delaware	Kansas	Newark	S
Atlanta	Denver	Kentucky	O	Seattle
Austin	F	L	Ohio	T
B	Floride	Los Angeles	Oklahoma	Tacoma
Boston	Fresno	M	Omaha	Texas
Buffalo	H	Maine	Orlando	Tucson
C	Hartford	Maryland	P	U
Californie	Hawaii	Memphis	Pennsylvanie	Utah
Charlotte	Honolulu	Miami	Philadelphie	W
Chicago	Houston	Michigan	Phœnix	Wichita
Colorado	I	Missouri	Pittsburgh	Wisconsin

REPAS À EMPORTER MAINTENANT OUVERT
BOUCHERIE LE DIMANCHE POUR
ÉPICERIE MIEUX VOUS SERVIR !



Pour repas à emporter ou autres informations : 705 362-4517

Comment appelle-t-on un boomerang qui ne revient pas ?
- Un bout de bois !



Réponse du mot caché : NOTIGNHSVM

Bouchées de melon d'eau mariné à la fraise



PRÉPARATION

1. Sur un plan de travail, peler le melon. Tailler la chair en 18 cubes bien droits. Déposer dans un plat en verre carré de 20 cm (8 po). Hacher grossièrement les retailles de melon et les placer dans une petite casserole.
2. Ajouter les fraises hachées, le sucre et l'eau dans la casserole. Porter à ébullition et laisser mijoter à feu moyen 5 minutes. Laisser refroidir complètement à la température ambiante, soit environ 1 heure. Passer le sirop au tamis, sur les cubes de melon. Laisser macérer 1 heure à la température ambiante.
3. Sur de courtes brochettes de bois, enfiler une demi-fraise et un cube de melon d'eau égoutté. Placer les brochettes dans un plat de service. Arroser d'un peu de sirop et du jus de lime.
5. Verser le reste du sirop dans un contenant hermétique. Couvrir et réfrigérer. Le sirop de fruits se conserve 1 mois au réfrigérateur. Ajouter le sirop sur une salade de fruits grillés et dans les boissons (dont la sangria, quand on veut accentuer le goût fruité). Ou pour sucrer les smoothies et même accompagner la crème glacée.

INGRÉDIENTS

- 1 petit melon d'eau d'environ 2 lb
- 1 tasse de fraises, hachées grossièrement
- 1 tasse de sucre
- 1 tasse d'eau
- 9 fraises équeutées et coupées en 2
- 1/2 lime, pour le jus



SUDOKU

2						3		7
							8	
	3			6	5			9
		6			3		2	8
4			8	2		9		
						7	6	
1								
			7		2		5	1

RÈGLES DU JEU :

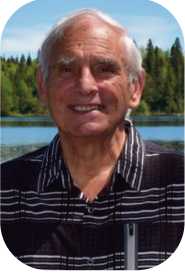
Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 733

1	5	8	2	6	7	3	4	9
3	6	4	8	5	9	7	2	1
2	9	7	1	4	3	6	5	8
4	7	9	6	1	5	2	8	3
5	3	6	9	2	8	1	7	4
8	2	1	3	7	4	9	6	5
6	4	2	5	9	1	8	3	7
9	8	5	7	3	2	4	1	6
7	1	3	4	8	6	5	9	2

NÉCROLOGIE



Germain Gosselin

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Germain Gosselin, le dimanche 22 août 2021, à l'âge de 78 ans, à Hearst. Il laisse dans le deuil sa tendre épouse, Diane (née Blanchard), ainsi que ses deux fils : Paul (Line) et Marc (Sylvie), tous de Hearst; ainsi que ses deux petites-filles : Gabrielle et Céleste. Il manquera également à ses cinq sœurs et trois frères : Josaphat (Eva) de Mattice, Rémi de Hearst, Gaëtan (Ginette) d'Embrun, Ginette (Claude) de Saint-Constant, Jocelyne de Welland, Francine (Sandra) de Welland aussi, Murielle (Richard) d'Embrun et Sylvie de Hearst. Il laisse également dans le deuil ses trois belles-sœurs et trois beaux-frères : Suzanne de Hearst, Liliane (Georges) de Belleville, Noëline de Hearst, Maurice (Pam) de Sainte-Catherine, Denis de Hearst et Donat de Hearst; ainsi que l'amie de la famille, Gretta, de Welland et plusieurs neveux, nièces, parents et ami-e-s. Il fut précédé dans la mort par ses parents, Joseph et Rita; sa sœur, Josette; son frère, Ronald; ses beaux-parents, Jean et Rita; trois belles-sœurs : Gisanne, Monique et Thérèse; son beau-frère, Réjean. Auparavant, Germain s'est beaucoup impliqué dans le Club de ski de fond et raquette de Hearst. Il avait une passion pour la photographie, la pêche et aimait surtout passer du bon temps en famille, au chalet familial. Aussi, ses deux petites-filles, Gabrielle et Céleste, occupaient une place très spéciale dans son âme. Un homme avec un grand cœur, Germain était toujours prêt à aider son prochain. Il pouvait passer ses journées à pigrasser dans son garage et la soirée venue, il terminait souvent avec un petit verre de cognac et un cigare. La famille apprécierait les dons envers la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame de Hearst. Les funérailles ont eu lieu le samedi 28 août 2021 en la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption avec le père Aimé Minkala comme célébrant.

Les funérailles de
Maurice Morin
auront lieu le 4 septembre à 11 h
à la cathédrale Notre-Dame de Hearst

NOUS EMBAUCHONS!

CONDUCTEURS/TRICES D'AUTOBUS À HEARST ET À KAPUSKASING

Nous nous concentrons sur le transport des enfants à l'école en toute sécurité et à temps! Nous recherchons des conducteurs/trices sécuritaires et fiables pour faire partie de notre équipe grandissante de conducteurs/trices professionnels d'autobus scolaires qui se joindront à notre communauté.

**PRIME DE 1000 \$ À L'EMBAUCHE OFFERTE
AUX CONDUCTEURS / CONDUCTRICES DE CLASSE B**

*Certaines conditions s'appliquent

• POURQUOI TRAVAILLER POUR STOCK? •

La formation est fournie gratuitement ainsi que tous autres frais associés à l'obtention de votre permis de conduire de classe « B » | Salaires très concurrentiels
Opportunité de conduire dans votre région | Formation et perfectionnement continus

• EXIGENCES •

21 ans et plus | Permis de conduire de classe « G »
Bon dossier de conduite | Disposé(e) à travailler le matin et l'après-midi

**Joignez-vous à notre équipe de professionnels fiables.
VOICI COMMENT POSTULER :**

www.stocktransportation.com
jobs@stocktransportation.com

VEUILLEZ APPELER AU 1-855-672-3341



BlueBird Bus Line
est à la recherche
de conducteurs d'autobus scolaires et de moniteurs
à temps plein et à temps partiel
pour la région de **HEARST**

Envoyez votre CV et 2 références par courriel :
office@bluebirdbusline.com
ou communiquez avec nous par téléphone au 705 335-3341.

BlueBird Bus Line
is now hiring
School Bus Drivers & Monitors
Full Time & Spare/On call positions available
For the **HEARST** area
Forward your resume and 2 references by email:
office@bluebirdbusline.com
Or contact us by telephone: 705 335-3341.

**Vous voulez faire connaître
votre entreprise ?**
Contactez notre conseillère en publicité :
vente@hearstmedias.ca



Offre d'emploi

PRÉPOSÉ(E) AUX PIÈCES

Hearst Auto Parts est à la recherche d'une personne motivée avec de l'expérience pour le poste de préposé(e) aux pièces à temps partiel.

Tâches :

- Servir la clientèle
- Opérer la caisse enregistreuse
- Répondre au téléphone
- Toutes autres tâches reliées au service à la clientèle

Pour postuler, communiquez avec Sébastien Gosselin au 705 362-2744

ou en personne au 900, rue Front.

Offre d'emploi**Adjoint administratif (comptabilité)**

Centre de services de Hearst

Affichage complet : cassealliance.com/carriere

Statut d'employé : Permanent, temps plein, 35 h/semaine

Rémunération : 44 451 \$ - 54 911 \$

Date d'échéance : le 8 septembre 2021 à 16 h

**Caisse Alliance****Les avantages d'une carrière à la Caisse Alliance**

- régime de retraite
- couvertures santé
- bon équilibre travail/vie personnelle

HUMAINS • DISPONIBLES • BRANCHÉS



1er prix :
5 000 \$
en épicerie
à l'épicerie de votre choix :

- Brian's Independent
- Au P'tit Marché de Mattice
- Frêsh Off The Block
- Sam's Mini Mart

2e prix :
3 000 \$
en essence
dans une des stations-service suivantes :

- Pepco • St-Pierre Gas & Car Wash
- Hearst Esso • Hearst Husky
- Canadian Tire Gas Bar

3e prix :
1 000 \$
comptant
4e prix :
500 \$
comptant

**WEALTH MANAGEMENT**

Tania Vaillancourt, conseillère financière
801 rue George, Hearst • 705 372-1826



- Investissements, REER
- Assurances vie, invalidité, maladies graves
- Hypothèques

- Planification fiscale et/ou successorale
- CELI - Compte épargne libre d'impôts
- REEE - Régime enregistré d'épargne-études

NORTHERN MONUMENTS DU NORD**Immortalisez vos êtres aimés !**

Pour une vaste gamme de monuments et les compétences nécessaires pour les personnaliser, voyez votre expert.

Tél. : 705 372-5452 • Téléc. : 705 372-1321

Consultation gratuite à domicile

TC Energy contribue à bâtir des communautés solides

TC Energy a remis à la Fondation communautaire de Hearst la somme de 15 000 \$ dans le cadre du programme Bâtir Solide. L'argent sera utilisé par le Fonds des enseignants, enseignantes et collègues retraité-e-s de Hearst pour la réalisation du parc d'exercice intergénérationnel. La Fondation TC Energy s'efforce de soutenir les organismes qui favorisent l'équité et l'égalité, et qui contribuent à préparer un avenir plus inclusif. Elle a pour objectif d'aider à bâtir des communautés solides et florissantes dans le cadre de relations mutuellement profitables. Le projet s'insère parfaitement dans cette vision, car il permet d'offrir un parc d'entraînement extérieur qui profitera à toute la communauté. Il devient alors un projet intergénérationnel qui vise à favoriser l'activité physique dans la population et démontre l'importance de bouger à tout âge.

Sur la photo : Audréane Brisson, Michelle Veilleux, Martin Picard, directeur des opérations chez TC Energy, Suzanne Dallaire Côté et Nève Caron-Doucet.

Canada



TC Energy

Caisse Alliance



KALTIRE



CORPORATION DE LA VILLE DE HEARST OFFRE D'EMPLOI

Adjoint(e) administratif(tive)

Le service de développement économique (SDÉ) de Hearst est à la recherche d'un(e) adjoint(e) administratif(tive).

Relevant de la direction, la personne occupant cette fonction a avant tout le mandat d'accomplir les tâches administratives du service de développement économique reliées à la tenue de livre, les rapports de subventions, la gestion des édifices sous la responsabilité du service, la coordination de divers comités, le service de la réception et la gestion de la boutique cadeaux, ainsi que différentes tâches connexes.

Responsabilités principales

- S'assurer du service au bureau de réception, de la promotion des articles à vendre, de transiger avec la clientèle, les fournisseurs et les partenaires ;
- Gérer l'ensemble des comptes à payer et des comptes à recevoir pour le compte du service, des subventions et de la Corporation développement Hearst ;
- Organiser les réunions des divers comités et tenir à jour les comptes-rendus des rencontres ;
- Assister la direction et le personnel dans la production de rapports ou documents, ainsi que dans l'organisation de réunions ou d'événements ;
- Assurer la gestion administrative des subventions : suivi financier et fournir les rapports requis ;
- Assurer la gestion des immeubles gérés par le service de développement économique et être responsable des contrats de location.

Compétences requises

- Diplôme d'études collégiales en administration de bureau ou études connexes ;
- 1 à 3 années d'expériences pertinentes ;
- Excellente connaissance du français et anglais écrit et oral.

Salaire

- Le salaire est établi en fonction du programme d'administration salariale, de la classification 5, qui se situe entre 21,18\$ et 26,47\$ l'heure (entre 39 919\$ et 49 899\$ annuellement), proportionné aux qualifications et à l'expérience. Un programme d'avantages sociaux complet est offert.

Pour une description de tâches plus détaillée, veuillez consulter le site Web de la Ville : www.hearst.ca

Les personnes intéressées devront soumettre leur candidature avant **16 h, le jeudi 16 septembre 2021**, à l'adresse suivante ou par courriel :

Stéphane Lapointe
Directeur du service de développement économique de Hearst
925, rue Alexandra
Sac postal 5 000
Hearst, Ontario P0L 1N0
slapointe@hearst.ca

La Corporation de la Ville de Hearst est un employeur qui souscrit à l'égalité des chances pour répondre aux besoins des demandeurs en vertu du Code ontarien des droits de la personne et de la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO) pendant toutes les étapes du recrutement et du processus de sélection. Veuillez communiquer avec la personne susnommée pour toute demande d'accommodement.



CORPORATION DE LA VILLE DE HEARST OFFRE D'EMPLOI

Agent(e) de développement économique

Le service de développement économique (SDÉ) de Hearst est à la recherche d'un(e) agent(e) de développement économique.

Relevant de la direction, la personne occupant cette fonction a comme mandat de réaliser un éventail d'activités reliées à l'ensemble des services d'aide au développement des secteurs économiques de Hearst, ainsi que de coordonner les activités de communication du SDÉ de Hearst. Les candidats à ce poste doivent posséder des intérêts particuliers pour la création, la conception, la recherche, la rédaction, la communication et le travail avec les chiffres.

Responsabilités principales

- Élaborer des demandes de financement de projets selon les besoins identifiés ;
- Concevoir des questionnaires d'étude de marché ;
- Animation du milieu afin de mobiliser les acteurs autour de projets structurants ;
- Effectuer des études sociales ou économiques à l'échelle locale afin d'évaluer le potentiel de développement et les tendances futures ;
- Participer à l'élaboration de stratégies de développement, établir des plans d'action et superviser leur mise en œuvre ;
- Localiser les sites industriels, commerciaux ou touristiques disponibles ;
- Identifier les entrepreneurs et investisseurs potentiels, évaluer leurs besoins et démontrer les avantages à s'établir dans la région ;
- Planifier des projets de développement et coordonner les activités de concert avec les représentants d'une gamme variée d'entreprises industrielles et commerciales, d'associations de gens d'affaires, de groupes communautaires et d'organismes gouvernementaux ;
- Répondre aux demandes de renseignements des gens d'affaires et des particuliers concernant les possibilités de développement ;
- Préparer des rapports, des documents de recherche, des textes ou des articles éducatifs ;
- Assister la direction dans toutes autres tâches connexes.

Compétences requises

- Formation universitaire premier cycle en économie, en commerce ou en administration des affaires ou toute autre combinaison de scolarité jumelée à de l'expérience liée au poste sera considérée ;
- Fortes compétences relationnelles jumelées à 2 ans d'expériences pertinentes en développement local, en support à la gestion ou dans des fonctions connexes ; et
- Certification Ec.D. et de l'expérience dans l'organisation d'événements et de kiosques seront considérés comme des atouts.

Salaire

- Le salaire est établi en fonction du programme d'administration salariale, de la classification 8, qui se situe entre 26,84\$ et 33,55\$ l'heure (entre 50 597\$ et 63 246\$ annuellement), proportionné aux qualifications et à l'expérience. Un programme d'avantages sociaux complet est offert.

Pour une description de tâches plus détaillée, veuillez consulter le site Web de la Ville : www.hearst.ca

Les personnes intéressées devront soumettre leur candidature avant **16 h, le jeudi 16 septembre 2021**, à l'adresse suivante ou par courriel :

Stéphane Lapointe
Directeur du service de développement économique de Hearst
925, rue Alexandra
Sac postal 5 000
Hearst, Ontario P0L 1N0
slapointe@hearst.ca

La Corporation de la Ville de Hearst est un employeur favorisant l'égalité des chances et qui répond aux besoins des demandeurs en vertu du Code ontarien des droits de la personne et de la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO) pendant toutes les étapes du recrutement et du processus de sélection. Veuillez communiquer avec la personne susnommée pour toute demande d'accommodement.

BRISER LE SILENCE
LIGNE DE SOUTIEN POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE
1-877-femaide (336-2433) ATS 1 866 860-7082
www.briserlesilence.ca

**Vous avez des informations
à nous faire parvenir ?
Contactez-nous à info@hearstmedias.ca**

Le Radio-Bingo
c'est formidable!
CINN911.com

Tous les samedis à 11 h
1800 \$ en prix





Les billets de saison des Lumberacks sont prêts **EN VENTE À LA SALLE DU TOURNOI DES DEUX GLACES**



DIMANCHE
5 septembre
13 h à 15 h

PRIX DES BILLETS DE SAISON LOCALE

(27 matchs à domicile en saison régulière)

ADULTE (18 ans et +) **300 \$**

AINÉ ou ÉTUDIANT
(65 ans+) (13 - 19 ans incl.) **250 \$**

ENFANT (7 - 12 ans incl.) **200 \$**

MARDI
7 septembre
18 h à 20 h

Avantage d'acheter vos billets de saison

1. Accès prioritaire VIP pour obtenir le meilleur siège ou position debout dans l'arène
2. Économiser en moyenne 100 \$ par billet de saison (27 matchs à domicile)
3. Soutenir votre équipe locale de hockey junior A

- Vous devez être **COMPLÈTEMENT** vacciné pour acheter vos billets de saison (Les enfants de moins de 12 ans devront être accompagnés et supervisés par un adulte entièrement vacciné et devront également suivre tous les protocoles de sécurité.)
- Vous devez porter votre masque à l'intérieur de l'arène
- Il faut respecter la distanciation sociale

Vivez l'Ontario à nouveau.

Il y a tant de choses à redécouvrir en Ontario.
Des innombrables parcs et sentiers jusqu'aux
villes animées et aux commerces locaux.

Recommençons à explorer l'Ontario.

Commencez dès aujourd'hui
à destinationontario.com/fr



ONTARIO
Tant à découvrir

Jacks : 800 fans doublement vaccinés par rencontre

Par Steve Mc Innis

La direction de la Ligue junior du Nord de l'Ontario a annoncé cette semaine le retour des spectateurs dans les arénas de la ligue. Cette décision a été prise conjointement avec les bureaux de santé du territoire. Seulement 50 % de la capacité totale des amphithéâtres sera autorisée, en respectant toutes les mesures sanitaires. Les amateurs de hockey devront également prouver qu'ils ont été doublement vaccinés.

Plusieurs amateurs des Lumberjacks de Hearst attendaient cette nouvelle depuis longtemps. C'est officiel, ils pourront se rendre à nouveau à l'aréna pour encourager leur équipe préférée s'ils ont obtenu les deux doses de vaccin contre la COVID-19, mais seulement 50 % de la capacité de

l'aréna pourra être occupée.

La politique de vaccination était déjà imposée pour les joueurs, les entraîneurs, les familles d'accueil et le personnel de premier et second plan. « En tant qu'équipe, on respecte toutes les conditions imposées par la ligue », explique le directeur général et vice-président, Jonathan Blier.

La direction mettra un plan en place pour le lancement de la vente des billets de saison. Les détenteurs de billets de saison seront priorisés. D'autres personnes pourront par la suite entrer si la limite de spectateurs n'a pas été atteinte. « On veut être équitable pour tout le monde. Donc, on ne pourra pas réserver de banc cette année. Ce sera premier arrivé, premier servi », annonce M. Blier.

Financer

La dernière saison n'a pas été de tout repos pour les équipes sportives. Peu importe la ligue à travers le Canada, des problèmes financiers pourraient affecter certaines formations. « De notre côté, je pense qu'on va pouvoir s'en tirer parce que notre budget a été fait en conséquence. C'était évidemment beaucoup plus de gestion. Il faut être prudent et prendre de bonnes décisions », ajoute le directeur général et vice-président des Jacks.

Alignement

Actuellement, l'organisation compte 19 joueurs. Les jeunes arrivent cette semaine puisqu'ils doivent être sur la patinoire ce samedi 4 septembre. D'autres atouts pourraient être appelés en renfort dans les prochaines

semaines. « On est en discussion avec d'autres joueurs et on surveille la fin des autres camps juniors. On a justement deux joueurs avec des équipes junior majeur », explique Jonathan Blier. « On ajoute toujours des joueurs en septembre et on n'est pas une équipe qui aime retourner les jeunes chez eux. » Difficile de prédire le rendement des équipes pour la prochaine saison. La direction des Jacks pense avoir sous la main une formation qui risque d'être très compétitive, d'autant plus que plusieurs vétérans sont de retour. « On croit avoir une équipe qui va rivaliser pour le championnat avec des joueurs très compétitifs. Ils vont en donner plein la vue aux spectateurs, c'est garanti », conclut Blier.

Est-ce la dernière saison de Claude avec les Flyers?

Par Steve Mc Innis

Claude Giroux est à sa dernière saison de son contrat de huit ans le liant aux Flyers de Philadelphie. En juillet 2022, à moins qu'il signe un nouveau contrat, le capitaine pourra profiter de son autonomie complète et aller jouer où il veut. Le directeur général des Flyers a déjà mentionné ne pas avoir l'intention de négocier avant la fin de la saison. Le polyvalent attaquant originaire de Hearst fêtera son 34^e anniversaire de naissance en janvier prochain. Il est à sa huitième et dernière saison du contrat qui lui aura permis d'ajouter 66 200 000 \$ dans son compte d'épargne.

Cette semaine, on entendait justement le grand manitou des Flyers, Chuck Fletcher, indiquer aux journalistes qu'il n'y aurait pas de négociation pour une nouvelle entente au cours de la saison. « J'ai eu de très bonnes conversations avec Claude et son agent, Pat Brisson. À ce stade-ci, notre plan est de disputer la saison et de reprendre nos discussions à la fin de celle-ci », a indiqué Fletcher sur le site internet de la Ligue nationale de hockey (LNH). « Les deux camps sont à l'aise avec ça. Claude est notre capitaine. C'est un super joueur et nous anticipons que nous allons trouver un moyen de poursuivre notre relation. »

En 2014, l'organisation de la Pennsylvanie voulait s'entendre à long terme avec son joueur vedette et n'a jamais vraiment eu l'intention de s'en départir. Le choix de première ronde de 2006 semble toujours avoir été dans les bonnes grâces de l'équipe. Toutefois, la LNH étant un business, une potentielle exclusion des séries avant la date limite des transactions pourrait convaincre la direction de l'équipe à faire des changements.

En 944 parties, l'attaquant droitier a enfilé 273 buts et effectué 585 passes pour un total

de 858 points. L'équipe a pris part aux séries éliminatoires de la coupe Stanley à huit reprises en 13 saisons.

Tous les joueurs atteignant la Ligue nationale de hockey rêvent de lever le précieux trophée. Le numéro 28 sera peut-être tenté l'an prochain de joindre une équipe potentiellement plus près de remporter la coupe que l'organisation actuelle des Flyers. La prochaine saison de la Ligue nationale de Hockey débutera le vendredi 15 octobre alors que les Flyers accueilleront les Canucks de Vancouver.

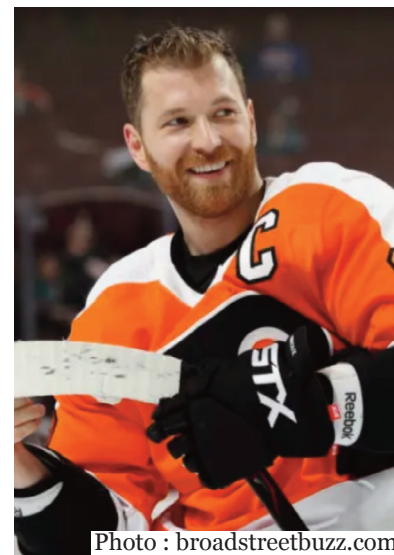


Photo : broadstreetbuzz.com

Le FANATIQUE

TOUS LES MERCREDIS DE
19 H À 21 H

et beaucoup plus

AVEC GUY MORIN !

Sur les ondes de

CINN91.1.com

OWNED & OPERATED BY

BRIAN'S

YOUR NEIGHBOURS

fier commanditaire

Programmation automne-hiver

CINN 91.1.com

Lundi au jeudi

6 h à 9 h	Debout on se lève! Avec Yves Chalifoux
9 h à 10 h	Radio au boulot, 100 % musique
10 h à 13 h	Le Détour de Marcel Marcotte
13 h à 16 h	L'Amalgame avec Nico
16 h à 18 h	Écoute, c'est l'heure Avec Ellie Mc Innis
18 h à 19 h	Top succès avec Bob Pélouquin
19 h à 21 h	Lundi Rions ensemble et Fil musical
	Mardi Flashback
	Mercredi Le Fanatique de Guy Morin
	Mercredi MC Gilles (21 h à 23 h)
	Jeudi Les années vinyles
21 h à minuit	100 % franco
Minuit à 6 h	Les nuits blanches

Vendredi

6 h à 9 h	Debout on se lève! Avec Yves Chalifoux
9 h à 10 h	Radio au boulot, 100 % musique
10 h à 11 h	Le Détour de Marcel Marcotte
11 h à 13 h	<u>L'Info sous la loupe</u> Avec Steve Mc Innis
13 h à 14 h	Radio au boulot, 100 % musique
14 h à 16 h	<u>Les deux font l'affaire</u> Avec Nico et Marcel Marcotte
16 h à 18 h	Écoute, c'est l'heure Avec Ellie Mc Innis
18 h à 19 h	Top succès avec Bob Pélouquin
19 h à minuit	Génération 70-90
Minuit à 1 h	Kill's Mix
1 h à 6 h	Les nuits blanches

Samedi

6 h à 9 h	Rétro matin!
9 h à 10 h	L'Info sous la loupe en reprise
11 h à 12 h	Radio-Bingo
12 h à 13 h	CINN sur commande
13 h à 18 h	Génération 70-90
18 h à 19 h	Mix CINN 91,1
19 h à 20 h	La face cachée
20 h à 21 h	Zone Rap
21 h à minuit	Club 911
Minuit à 4 h	Les nuits blanches

Dimanche

6 h à 7 h	Rétro matin!
7 h à 9 h	Les années vinyles
9 h à midi	Remplis ta tasse!
12 h à 15 h	La Gang à Bob
15 h à 18 h	Country de Véro
18 h à 20 h	Mi-chemin Country
20 h à 22 h	Chez Gauthier (musique classique)
22 h à minuit	Coco Jazz
Minuit à 6 h	Les nuits blanches

Collaborateurs

Gilles Pélouquin, analyste sportif
En semaine

6 h 15	Debout, on se lève!
15 h 15	L'Amalgame
16 h 15	Écoute, c'est l'heure
12 h 45	L'Info sous la loupe (vendredi)

Jean-Claude Gélinas

Les P'tites vites
6 h 45
8 h 45 (reprise)
16 h 45 (reprise)
La nuit (les meilleurs moments)
1 h 45 et 3 h 45

Gaston et Monique

Un instant d'humeur 91,1
7 h 45
14 h 45 (reprise)
La nuit (les meilleurs moments)
0 h 45, 2 h 45 et 4 h 45

Radiothon 2021 - 2 et 3 octobre 2021

Actuellement, un bris à l'antenne ne nous permet pas de diffuser le 91.1 à pleine capacité. Le tout sera réparé dans les prochaines semaines, à temps pour notre radiothon 2021.

Malheureusement, on parle d'une réparation d'environ 60 000 \$. Ce radiothon aura donc une importance encore plus particulière.

